

# Vivre en Angola

Le site des expatriés francophones en Angola

## Une nouveauté à propos du Visa touristique

Gabrielle Gougeon , le lundi 12 mars 2018



Il y a du changement pour l'entrée en Angola pour motif touristique!

Dans le but de faciliter l'entrée des touristes sur le territoire angolais, des mesures vont être mises en place à partir du **30 Mars 2018**.

Jusqu'ici, pour obtenir un visa touristique pour l'Angola, le voyageur devait en faire la demande à l'ambassade angolaise dans son pays et fournir une lettre d'invitation d'une entité ou d'un citoyen angolais, ce qui décourageait bon nombre de touristes potentiels.

Dorénavant, le visa touristique pourra être obtenu à l'aéroport à l'arrivée à Luanda sur présentation:

- d'un passeport en cours de validité
- d'un ticket d'avion pour le retour
- d'un certificat international de vaccination
- la preuve que le touriste peut payer son logement et ses repas en Angola

Ce mesure concerne les citoyens de 61 pays. Pour l'Europe, il s'agit des citoyens des 27 pays membres de l'Union, ainsi que ceux de l'Irlande du Nord, l'Islande, Monaco, la Norvège, le Royaume-Uni, la Russie, la Suisse et le Vatican.

N'hésitez plus à faire découvrir l'Angola à vos familles et amis!

Source :

<https://afrique.lalibre.be/16063/angola-visas-a-larrivee-pour-les-voyageurs-de-61-pays/>

Le lundi 12 mars 2018 à 08:33 . Classé dans **Tourisme, Vie pratique**. Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les réponses sont closes en ce moment, mais vous pouvez faire un [trackback](#) depuis votre propre site.